



FICHE DE DONNEES DE SECURITE KRIL

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	KRIL
NO DE PRODUIT :	912
UTILISATION	Rénovateur
DISTRIBUTEUR	Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CLASSIFICATION Xn;R20/21, R65. R10, R52/53, R66.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
ETHYLBENZÈNE	202-849-4	100-41-4	< 1%	F;R11 Xn;R20
PROPYLBENZÈNE	203-132-9	103-65-1	< 1%	R10 Xn;R65 Xi;R37 N;R51/53
SOLVENT NAPHTHA	265-198-5	64742-94-5	10-30%	Xn;R65. N;R51/53.
WHITE SPIRIT	265-150-3	64742-48-9	60-100%	Xn;R65. R10,R66.
XYLÈNE	215-535-7	1330-20-7	10-30%	R10 Xn;R20/21 Xi;R38

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être nécessaire. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin ! En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

KRIL**MOYENS D'EXTINCTION**

Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Dioxyde de carbone (CO2).

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
ETHYLBENZÈNE	VLE/VCD	100 ppm(D)	442 mg/m3(D)	125 ppm(D)	551 mg/m3(D)
XYLÈNE	VLE/VCD	50 ppm(D)	221 mg/m3(D)	100 ppm(D)	442 mg/m3(D)

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**CONDITIONS D'UTILISATION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Utiliser un masque à : Cartouche de gaz (substances organiques). Porter un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Porter des gants de protection en : Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (fluoré). Nitrile. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

KRIL**MESURES D'HYGIÈNE**

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Jaune		
ODEUR	Solvant.		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau Miscible avec Solvants organiques.		
DENSITÉ RELATIVE	ca 0.815 (20°C)	TENSION DE VAPEUR (air=1)	> 1
TAUX D'ÉVAPORATION	< 1 BuAc=1	POINT D'ÉCLAIR (°C)	ca 25 CF (Creuset fermé).
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)	ca 230		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Fumées/vapeurs/gaz toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 > 4000 mg/kg (oral-rat)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

INHALATION

Nocif par inhalation. Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

INGESTION

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Une pneumonie peut être provoquée par une entrée dans les poumons des matières vomies contenant des solvants. L'ingestion même de petites quantités peut être fatale.

CONTACT AVEC LA PEAU

Nocif par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation. Absorption par la peau. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

ORGANES CIBLES

Sang. Système nerveux central. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Reins. Foie. Appareil respiratoire, poumons.

SYMPTÔMES

Le contact avec la peau peut causer : Irritation de la peau. Éruption allergique. Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Irritation des yeux et des muqueuses. L'ingestion peut causer : Douleur abdominale grave. Nausée, vomissements. En cas d'ingestion, surtout de grandes quantités Perte de conscience, possibilité de mort.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Dangereux pour l'environnement : Se dégrade très lentement dans la nature. Dangereux pour l'environnement : Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique. Ce produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques, et qui peuvent avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Solvent Naptha

Cas No 64742-88-7

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l >10 and <100

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l >10 and <100

KRIL

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	FLAMMABLE LIQUID, NOS, (White Spirit, Xylene)		
NO. UN ROUTE	1993	N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE HAZCHEM	3 [Y]	NO. UN MER	1993
CLASSE IMDG	3	NO. DE PAGE IMDG	95 (vol 2)
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III		

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Nocif

CONTIENT
SOLVENT NAPHTHA
WHITE SPIRIT
XYLÈNE

PHRASES DE RISQUE

R10	Inflammable.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

CONSEILS DE PRUDENCE

S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 25/09/2007

KRIL

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1
GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R38	Irritant pour la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.